

**Aide financière lors de sinistres**  
**Module II – Préparation des demandes**  
**d'indemnisation**

**Responsable du cours :**

Organisation des mesures d'urgence du Manitoba (OMUM)

**Clientèle cible :**

Employés municipaux responsables du suivi des dépenses et de la préparation des demandes d'indemnisation.

**Description du cours :**

*Durée : 1 Journée*

Ce module fournira plus de détails sur les exigences administratives spécifiques du programme d'Aide financière lors de catastrophes. Les participants appliqueront les concepts lors d'un exercice sur papier.

**Objectifs du cours :**

Les thèmes incluent :

- Le suivi des frais associés aux mesures préventives, aux interventions d'urgence et à la restauration des infrastructures
- La préparation des soumissions relatives aux demandes d'indemnisation
- Les processus utilisés pour la vérification des demandes d'indemnisation
- La façon d'utiliser les évaluations d'impacts pour déterminer le moment et l'endroit où il faut demander une aide financière lors de sinistres
- La procédure pour demander une aide financière lors de sinistres

**Cours préalables :**

Aucun

**Genre de formation :**

Les participants appliqueront les concepts lors d'un exercice sur papier

**Disponibilité du cours :**

Sur demande

**Frais :**

Sans frais pour les participants. Les frais de voyage, d'hébergement et de repas sont à la charge des participants ou de leur commanditaire.

**Point d'accès :**

Bureau principal  
1510-405 Broadway  
Winnipeg, Manitoba  
R3C 3L6  
Tél. : (204) 945-8768  
Sans frais : 1-888-267-8298

**Commentaires additionnels :**

L'OMUM se réserve le droit d'annuler un cours ou d'en changer les dates lors de circonstances imprévues